

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon
5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie
pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Tintigny, Monsieur Piedboeuf en date du 12/02/2024 ;

L'autorisation	N° EC148
Est délivrée à	L'ASBL Ansartoise
Domicilié	Rue du Monument, 11 à 6730 Ansart
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	« L'Ansartoise » situé Rue du Monument, 11 à 6730 Ansart
Capacité	25 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 18/05/2024.

Le 27/02/2024

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Amélie Collard